

Conseil municipal du 10 août 2017

Présents : Michel BERNARD, Yves PUGET, Maxime NOUGIER, Jean-Paul TIRAT, Sophie CHABERT, Marine HERRADA, Philippe PAWELEC, Marie-Paule COULOUVRAT, Fabien NOUGIER

Secrétaire : Marine HERRADA

Absents : aucun

Ordre du jour :

- Délibération : lettre de Mme Tirat concernant le mur de séparation de la mairie et de la «Madeleine»
- Choix prestataire pour étude de faisabilité centrale hydro-électrique
- Appartement rez de chaussée du Chambon
- Participation probable du SPANC à la réunion publique
- Schéma d'eau potable, entretien avec NALDEO

- Délibération : lettre de Mme Tirat concernant le mur de séparation de la mairie et de la «Madeleine»

Après que M. Le maire explique l'historique de la fermeture de l'accès par le bas par la construction du muret. Cela résulte d'une procédure judiciaire avec un ancien propriétaire qui considérait que le passage était un dû. Une partie des conseillers municipaux estime qu'il faut arranger les habitants tant qu'il est possible d'autant plus que cela n'ajoute aucune nuisance actuelle.

Le conseil municipal délibère en rappelant toutefois que :

- Le stationnement est interdit sur la place en temps normal
- Dans le cadre des festivités communales, les résidents de la madeleine prennent les dispositions nécessaires pour ne pas passer sur la place durant la manifestation
- Le passage de véhicule au bénéfice de l'habitation de la madeleine ne doit pas engendrer de dégâts sur la voie publique.
- Le portail ne doit pas empiéter sur la voie publique (même son débatement)
- En cas de situation conflictuelle grave et répétée, la mairie se réserve le droit de revenir à la situation initiale (refermer l'accès).

Pour : 7

Contre : 1

Abstention : 1

- **Choix prestataire pour étude de faisabilité centrale hydro-électrique**

Le conseil municipal délibère à l'unanimité de prendre l'entreprise hydréole pour faire l'étude de faisabilité pour un budget de 6417€ HT.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

- **Appartement rez de chaussée du Chambon**

Les visites ont commencé, il sera disponible fin septembre début octobre.

- **Participation probable du SPANC à la réunion publique**

Le spanc ne participera pas à la réunion publique mais propose de faire une réunion courant septembre. Un mail leur a été envoyé pour leur demander de fixer une date précise en soirée.

- **Schéma d'eau potable, entretien avec NALDEO**

La mairie rencontre l'entreprise Naldéo le 17 août pour avoir un devis pour le schéma d'eau potable.

- **Points divers :**

Paiement de l'aide aux amis du livre et de la culture

Travaux du cimetière. Pour cause de congés impossible d'avoir les entrepreneurs. Reporté à septembre